

PRESENTATION

DU MOUVEMENT COOPERATIF AU CAMEROUN

TOKYO, OCTOBRE 2018

Présenté par

JOSEPH ALAIN YEBGA BINGAN

PRESIDENT DU RELESS DE MATOMB (réseau coopératif local)

Expert en Economie Sociale et Solidaire au sein de l'ONG PFAC

I: HISTORIQUE ET RENAISSANCE DU MOUVEMENT COOPÉRATIF AU CAMEROUN

- Génèse du mouvement coopératif
- Rôle de l'État dans la création et le contrôle des sociétés coopératives
- Conséquences ou échec de l'intervention de l'État dans le mouvement coopératif Camerounais
- Libéralisation du mouvement coopératif Camerounais
- Harmonisation des législations nationales dans l'espace OHADA

I. HISTORIQUE DU MOUVEMENT COOPERATIF AU CAMEROUN

Génèse du mouvement

- Introduction pendant époque coloniale sans respecter les valeurs coopératives.
- Finalité: avoir des devises nécessaires pour financer une bureaucratie couteuse et les programmes de développement

1.2 Rôle de l'État: coopérative conventionnelles

- Création des coopératives par l'État sans objectif de développement local
- Organisation et fonctionnement fixés par l'Etat
- Adhésion obligatoire
- Nomination des fonctionnaires aux postes de gestion

Conséquences

- Pas de participation active des producteurs à la prise de décision et au contrôle des coopératives
- Coopératives pas performantes en raison du contrôle exercé par l'État
- Échec du mouvement coopératif

Années 90: tentative de renaissance par la Libéralisation du mouvement

- L'état adopte une nouvelle approche pour corriger les erreurs du passé.
- Il encourage des **coopératives autonomes initiées et gérées par les membres**
- Adoption de la loi de 1992 relatives aux association, coopératives et GLC
- Le désengagement de l'État du secteur productif au profit du secteur privé
- Un désordre s'installe, beaucoup de structures sont créées souvent familiales, entre amis, pour saisir l'opportunité d'un programme...
- La coopérative n'est pas en mouvement, chacun crée « sa » coopérative

2010: Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés coopératives

- Après le désengagement de l'état, nécessité d'impulser un nouveau mode de management et la promotion des valeurs propres à la coopérative pour lui donner une légitimité sociale
- L'acte vise à permettre au monde coopératif d'être soumis à une législation communautaire.
- Rupture avec la pratique antérieure des coopératives et promotion de l'intérêt des coopérateurs et la pérennisation de la coopérative.

PARTIE 2: REAPPRENTISSAGE DE LA COOPERATION

2012: Année internationale des coopérative

- l'ONG PFAC signe une convention avec le MINADER pour l'accompagnement des communautés à leur structuration**
- sur la base de l'AUscoop OHADA on engage une sensibilisation et une structuration systémique au sein des communautés**
- l'idée est de mettre en place un réseau coopératif dans chacune des communes que compte le Cameroun**
- le procédé: reprendre les fondamentaux de la coopération**
- sensibiliser, structurer et accompagner la consolidation de ces coopératives**

L'OBJECTIF: PERMETTRE LA NAISSANCE D'UN VERITABLE MOUVEMENT

- Les acteurs se mettent en scoop simplifiées par filière et par secteur d'activités
- Ces filières se regroupent en unions au niveau départemental
- Ces unions fédèrent au niveau régional pour qu'à terme on ait une confédération au niveau national

L'ETAT D'AVANCEMENT DE LA DEMARCHE AUJOURD'HUI

-215 Localités structurées

- Des centaines de jeunes s'engagent dans l'accompagnement du mouvement à la base, il en faudrait plus
- Leur objectif, consolider le mouvement pour en faire une clientèle fiable pour leurs services...
- l'AIMF en 2016 a appuyé la formation des Maires dans les dix Régions du pays pour leur permettre de comprendre la dynamique naissante dans leur territoire
- en 2018, elle appuie la formation des élus et personnels municipaux pour la mise en place du RELESS dans leur commune



PROGRAMME NATIONAL DE FORMATION AUX METIERS DE LA VILLE

**SESSION DE FORMATION ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES MAGISTRATS MUNICIPAUX
ET DES PERSONNELS COMMUNAUX DE LA REGION DU LITTORAL/CAMEROOUN**

SUR «LA CONCEPTION D'UN RESEAU D'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE» (RELESS)

Du 09 au 13 Juillet 2018 à Douala





Le RELESS de MATOMB

PRESENTATION

Société coopérative avec conseil d'administration, situé dans la région du centre, Cameroun, département du Nyong et Kellé à une cinquantaine de kilomètres de Yaoundé, sur la route nationale n°3.

STRUCTURE

une quarantaine de sociétés coopératives simplifiées(SCOOPS),dont 15 en voie d'immatriculation.

ACTIVITES

- Réseautage : sensibilisation, structuration, de toutes les filières d'Activités Génératrices de Revenu (AGR),
- Accompagnement à l'immatriculation des scoops
- Marche coopératif
- Animation communautaire

PARTIE 2: LES PROBLEMES ET LES DEFIS

Les problèmes

- La difficulté de faire accepter la démarche au départ
- Les pratiques qui avaient cours entre les organisations et les services des ministères persistent
- L'action a été privée de tous les financements qui lui étaient destinés

Les défis

- La consolidation de ces coopératives à travers le renforcement des capacités des acteurs engagés (5^{ième}) principe coopératif
- L'éducation, la formation et la communication
- Trouver des partenaires pour faire avancer le mouvement

CONCLUSION

- Le processus de construction d'un mouvement coopératif au Cameroun est enclenché, il est irréversible. La lutte pour la reconnaissance de ce mouvement commence à porter ses fruits dans les localités. Des organisations appuient les collectivités territoriales décentralisées pour la compréhension de ce mouvement mais les acteurs ont toujours besoins d'être accompagnés pour la consolidation de ce mouvement.



MERCI DE VOTRE ATTENTION